

Agenda

MARDIS MATINS 7 ET 21 MAI - Permanences France Services (Déclaration de revenus) - 26 rue du commandant Charcot à Guichen

MERCREDI 8 MAI À 11H - Commémoration du 8 mai 1945 - Cimetière

SAMEDI 11 MAI DE 10H À 13H - Rassemblement de véhicules anciens - Parking des Qeniaos

LUNDIS 13 ET 27 MAI À 14H - Les rendez-vous de la couture - Médiathèque, entrée libre

JEUDI 16 MAI À 10H - L'Ours qui lit (lecture et comptines pour les 0-3 ans) - Médiathèque, sur inscription au 02.99.57.82.11

VENDREDI 17 MAI DE 10H À 11H30 - Café numérique - Le Réso, 26 rue du commandant Charcot à Guichen

MARDI 21 MAI À 19H - Conseil municipal - Mairie

SAMEDI 25 MAI DE 9H À 12H - Chantier participatif - Chapelle du Perchot

SAMEDI 25 MAI À 9H - Initiation à la vannerie et création d'une mangeoire à oiseaux, à partir de 12 ans - Médiathèque, sur inscription au 02.99.57.82.11

LUNDI 27 MAI À 17H - Réunion publique VHBC sur la biodiversité - Espace Glenmor

MERCREDI 29 MAI DE 14H À 18H - Chantier participatif sentiers - Place des Lavandières

SAMEDI 1ER JUIN DE 9H À 12H - Chantier participatif sentiers - Place des Lavandières

DIMANCHE 9 JUIN DE 8H À 18H - Élections européennes - Pôle enfance

Elections européennes : pour quoi ?

Les élections européennes ont lieu le dimanche 9 juin. Pour ou contre l'Europe, le vote permet de vous exprimer. Souvent méconnus, les champs d'action de l'UE sont nombreux. Voici quelques exemples concrets

Encourager la participation citoyenne dans l'élaboration des politiques de l'UE

L'UE met en place des initiatives permettant de donner aux citoyens une voix plus forte dans les décisions politiques, notamment avec l'Initiative citoyenne européenne à la récente Conférence sur l'avenir de l'Europe.

Pacte vert européen

Faire de l'Europe le premier continent neutre pour le climat au monde en 2050. Le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent une menace existentielle pour l'Europe et le reste du monde. Le Pacte vert pour l'Europe transformera en profondeur l'économie de l'Union européenne en vue de la rendre plus durable et respectueuse de l'environnement.

Égalité femmes - hommes : une priorité pour l'UE

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondateur de l'Union européenne, consacré dès 1957 par le traité de Rome. Plusieurs mesures fortes ont été adoptées au niveau européen ces dernières années afin de renforcer l'égalité femmes-hommes.



Mesures européennes de soutien à la mobilité des jeunes

Le programme Erasmus a soutenu la mobilité de plus de 10 millions d'Européens depuis 1987. L'UE a également mis en place DiscoverEU, afin de permettre aux jeunes de 18 ans de voyager gratuitement à travers l'Europe.

Renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale de l'UE

Elle vise à endiguer les écarts de richesse et de développement entre les différentes régions de l'Union européenne en mobilisant des investissements considérables en faveur d'infrastructures ou de mesures sociales.

Mécanisme européen de protection civile

Face aux catastrophes naturelles, l'Union fait la force. Les catastrophes naturelles n'ont pas de frontières. En permettant aux États membres de mettre en commun leurs moyens de réponse aux situations de crise, à la fois humains et matériels, le Mécanisme de protection civile de l'UE renforce la résilience des États membres face aux catastrophes naturelles de tout type.

Un soutien indéfectible à l'Ukraine

Le soutien économique, humanitaire ou militaire à l'Ukraine est sans faille depuis le premier jour de la guerre. Les États membres ont également accueilli près de 6 millions de réfugiés en provenance d'Ukraine à ce jour.

Plus d'informations sur <https://france.representation.ec.europa.eu>

» COMMISSION VIE LOCALE

Fermeture définitive de la boulangerie

La boulangerie Aux Douceurs des Entons, tenue depuis 8 ans par Sophie et Joaquim Boché a fermé fin avril, suite à des difficultés rencontrées par les gérants et dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire toujours en cours. Depuis mi-avril, les élu.es ont rencontré à plusieurs reprises le couple afin de les accompagner au mieux dans cette étape et pour préparer la suite. Notre objectif est de pouvoir accueillir un ou des nouveaux boulangers dès que possible. La commune prévoit ainsi de racheter le matériel et les équipements acquis depuis 8 ans pour faciliter l'installation de porteurs de projet. Des démarches ont déjà été entreprises auprès de divers organismes pour rechercher des boulangers : CCI, réseau des élus BRUDED, le pôle ESS des Vallons, le réseau des boulangers du département... Parlez-en autour de vous !

Par ailleurs, dans la période intermédiaire, Baranoux va développer son dépôt de pain afin de proposer un service accessible dans le centre bourg ; et l'épicerie de La Trotinais propose également du pain toute la semaine selon les arrivages.



Espace réservé à la minorité

Le conseil municipal du 11 avril dernier était surtout financier, avec tout d'abord le vote des comptes de gestion et des comptes administratifs qui retracent les choix financiers 2023 des élus. N'étant pas en poste en 2023, les élus de la minorité se sont abstenus sur le vote de ces 2 comptes.

Ensuite, nous avons procédé au vote du budget principal 2024. Réalisé chaque année, ce travail comptable vise à anticiper chacune des dépenses et des recettes de la commune de l'année en cours afin de permettre la réalisation de la politique des élus majoritaires. Ce budget se décompose en deux parties : le budget de fonctionnement, environ 2 100 000 € (frais de personnel, énergie, achats divers, entretien, indemnités élus, subventions associations ...) et le budget d'investissement environ 700 000 € (réfection de bâtiments, de voiries, achat d'équipements...). Nous ne pouvions valider ces arbitrages financiers 2024, estimant que l'accroissement constant des dépenses courantes et notamment la masse salariale, entrave lourdement les capacités d'investissements de la commune. Même si nous avons pu travailler sur ce budget en commission finances, avec les élus de la majorité, nos propositions de repenser certains services pour les rendre plus en adéquation avec nos possibilités financières n'ont pas été retenues. Ce qui nous a conduit à voter contre l'adoption de ce budget. En effet celui-ci ne répond pas aux engagements de maîtrise budgétaire faites par notre groupe aux Sennonais. Nous avons d'ailleurs été confortés dans notre position par le conseiller aux décideurs locaux, présent en début de conseil, qui a indiqué que nous avons « *un ratio de CAF brute (capacité d'autofinancement) de 13.1 %, bien en-dessous des 20 % pour les communes de la même catégorie* » ; toujours selon ces propos « *la faiblesse de la CAF ne permet pas des investissements importants* ». Compte tenu de toutes ces remarques G. Dubourg, B. Marot et JP Cormier ont voté contre l'augmentation proposée de la taxe foncière.

Ouverture de la piscine intercommunale

Après plusieurs années de travaux le centre aquatique AQUAVALLONS de Guichen est prêt à vous accueillir

La commune de Saint-Senoux a participé financièrement à hauteur de près de 80 000 euros à la concrétisation de ce projet intercommunautaire. Pensé comme un équipement aquatique multifonctionnel, il se veut lieu de loisirs et de bien-être autant qu'espace de pratiques sportives et d'apprentissage. D'une surface de plus de 2000 m², il vous propose un bassin de loisir, une aire de jeux enfants, un bassin sportif ainsi qu'un espace sauna, hammam, spa, douches sensorielles et un programme d'activités complet : aquagym, aqua tonic, aqua bike. Les tickets sont proposés à l'unité ou par carnet de 10 et il est possible également de souscrire une offre d'abonnement pour une ou plusieurs activités. Quelle que soit la formule d'achat retenue, vous devrez pour bénéficier du tarif préférentiel VHBC vous munir impérativement d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Un RIB sera également demandé pour un abonnement.



Quelques rappels à propos du démarchage

La mairie ne prospecte pas dans le cadre de propositions de travaux ou de rénovations, et n'envoie aucun agent ou entreprise à votre domicile dans ce but

L'organisme habilité à vous donner des conseils à ce sujet sur le secteur est France Rénov', il se situe à Guichen. Vous pouvez contacter un conseiller France Rénov' au 02 99 57 02 20.

Cadre commercial

Lors du passage d'un commercial, ne donnez jamais votre accord immédiatement sans prendre le temps de réfléchir. Certaines démarches commerciales vous pressent à signer rapidement les devis sans vous accorder le temps de réflexion nécessaire. Ce peut être très dommageable pour votre projet de rénovation : les équipements proposés ne sont peut-être pas adaptés à votre logement, les travaux ne sont peut-être pas utiles...

Prenez le temps de comparer plusieurs devis de professionnels. Contactez rapidement un conseiller France Rénov' pour faire le point sur la pertinence des travaux proposés et l'adéquation des devis. Les conseillers France Rénov' vous apportent des conseils personnalisés sur les travaux et les équipements les plus utiles pour améliorer votre logement. Ils peuvent également examiner les devis. Pour bénéficier d'aides financières pour rénover votre logement, vous devez faire réaliser les travaux par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Attention aux arnaques !

Le démarchage à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Mais des personnes malveillantes peuvent utiliser ce prétexte pour pénétrer dans votre logement afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

Les "vrais" démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise (des VPR : voyageur représentant et placier), qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession.

Les "faux" démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

Si un démarcheur se présente à votre porte, voici quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.



Ene rubrique chaq mouèz pou aconètr des menièrès de dire an galo

Une rubrique chaque mois pour découvrir des expressions en gallo. Ce mouèz-ci :

Terouer sa nache - Trouver sa place (nache : lien pour accrocher les vaches)

« **Dedepès qheuques anées, ole ét a runjer den le cai q'ole va fére. Mezë, ole a terouer sa nache.** »

« Depuis plusieurs années, elle cherche ce qu'elle va faire. Désormais, elle a trouvé sa place. »

Clap de fin pour les Ajoncs d'or

L'entraide et le partage. Ecouter, parler, rire... Pendant plusieurs décennies, les activités du club des aîné.es « Les Ajoncs d'or » ont rythmé la vie de la commune

L'association a vécu, elle a apporté, beaucoup, et aujourd'hui elle n'est plus. Nous ne pouvons que regretter la cessation de ses activités tout en saluant celles et ceux qui l'ont fait vivre si longtemps.

Fini les parties de scrabble, les concours de belote et les moments conviviaux entre aîné.es ? Pour l'instant oui... mais il n'appartient qu'à vous de relancer une nouvelle dynamique collective, que ne saurait que soutenir la municipalité. Si vous avez des idées et de la volonté n'hésitez plus et partez à l'aventure associative !

« Chez Pomponnette » dans le centre-bourg



Depuis plusieurs années déjà "Pomponnette" propose à la boutique de la Trottoir des vêtements de seconde main, ainsi que la création de bijoux et accessoires de mode et sera ravie de vous accueillir durant ces prochains mois à "la maison du bourg"

En effet, la commune a conclu un partenariat avec la boutique " Chez Pomponnette " : durant la belle saison Coralie installera son magasin au 1 rue des 3 Huchet. Ce sera l'occasion pour elle de bénéficier d'un espace de vente plus important lui permettant de diversifier son activité mais aussi de développer un réseau de conseils et d'entraide des créateurs et artisans locaux.

Avec l'installation de cette "boutique éphémère", la commune voit une occasion de faire vivre un local inoccupé en centre-bourg et d'en augmenter ainsi l'attractivité.

Médiathèque municipale Mai 2024

L'Ours qui lit

Lectures, comptines et jeux de doigts animé par Linda du RPE (Relais Petite Enfance) et Anne-Laure.

RETOUR SUR LES ANIMATIONS

Dans le cadre des Actions parentalité autour du Handicap et du Sport

Les olympiades ont eu du succès ! Une belle après-midi organisée par le centre de Loisirs, l'espace jeunes et la médiathèque. Trois équipes se confrontaient sur plusieurs épreuves sportives, de lecture et de dessins. Bravo à tous les enfants pour leur participation et félicitations à l'équipe gagnante des CE2/CM1 ! La médiathèque offre un livre à chaque membre de l'équipe victorieuse !

Dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance :

Catherine et Henri Labbe (Couple sennonais) ont proposé un atelier d'expérimentation et d'échange autour de l'éveil à la nature, le samedi 6 avril. 5 participants ont pu expérimenter quelques jeux à l'extérieur (facile à faire et avec des matériaux de récup'), échanger autour de l'éveil à la nature mais aussi autour du manque de nature et de la peur de la nature. Enfin, l'atelier s'est terminé par un temps de création de petits jeux : le piquet aux impressions, la nappe montée, le "dessinez c'est gagné".

Retrouvez à la médiathèque, les livres Animature qui vous proposent la fabrication d'outils pour découvrir son environnement.



Mardi* 16h30-17h30
Mercredi 10h30-12h / 15h-18h
Jeudi* 16h30-18h30
Samedi 10h30-12h
1er Dimanche du mois 10h30-12h
* Fermé le mardi et jeudi pendant les vacances scolaires

Déclaration de revenus

La campagne de déclaration des revenus 2023 est lancée et les contribuables breilliens ont jusqu'au jeudi 30 mai 2024 pour la réaliser

Les usagers qui ne disposent pas d'une connexion internet ou ayant des difficultés avec les outils numériques doivent envoyer leur déclaration au format papier avant le 21 mai 2024.

Les services de la Direction régionale des Finances publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine répondent aux questions des usagers et les aident dans leurs démarches. Pour cela, il suffit d'appeler le 0809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (numéro d'appel et service gratuit) ou d'envoyer un message depuis son espace personnel sécurisé sur impots.gouv.fr

Enfin, une permanence France Services (26 rue du commandant Charcot) se tiendra à Guichen les mardis 7 et 21 mai au matin, sans rendez-vous, pour vous assister dans votre déclaration de revenus 2023.

QUAND DECLARER VOS REVENUS EN LIGNE ?

Date limite **30 mai 2024**

Zone 2 départements 20 à 54

impots.gouv.fr
0 809 401 401 Service gratuit + prix appel

L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE

Smictom - Déchèterie

Votre « pass déchets » est crédité de 16 passages sur l'année 2024 (contre 20 auparavant) compris dans la redevance payée annuellement. Avec cette mesure, le SMICTOM souhaite optimiser les allers-retours en déchèterie et fluidifier la circulation.

Depuis le 1er avril 2024, les déchèteries passent à l'heure d'été.

Guichen

Lundi : 14h - 18h

Mercredi / Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Bain-de-Bretagne

Lundi : 14h - 18h

Mercredi / Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h

Des portiques de limitation de hauteur ont été mis en place sur l'ensemble de nos déchèteries. Les véhicules de plus de 2m20 seront autorisés seulement la première heure d'ouverture du matin et/ou de l'après-midi. L'objectif est de limiter l'apport de déchets des professionnels au profit des particuliers.

La saison des tontes de pelouse commence et contrairement à certains territoires, le Smictom autorise toujours le dépôt en déchèterie. Cependant, il ne faut pas oublier que ce sont de véritables ressources pour le jardin, nous encourageons les usagers à faire du mulching, du paillage, du broyat ou encore du compost.



» COMMISSION FINANCES ET AFFAIRES GÉNÉRALES

Vote des taux d'imposition

La commune perçoit une partie de ses recettes de fonctionnement via les impôts fonciers sur le bâti et le non bâti. Ainsi, elle fixe chaque année un taux d'imposition (%) sur la base des valeurs locatives fixées par l'Etat. Ce taux n'avait pas été révisé à la hausse depuis 6 ans. En 2024, la commune doit pourtant faire face à des baisses annoncées de dotations. Le projet de rénovation de l'espace Glenmor est lancé, et nous allons le suivre sur plusieurs années, avec la nécessité pour la commune de développer notre capacité d'autofinancement. C'est pourquoi le Conseil municipal a voté une révision à la hausse d'1 point des taux d'imposition, conduisant à un taux de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à 38,74 % et un taux de la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) à 50,60 %. Concrètement cela se traduira par une augmentation de 15 à 30 euros par foyer selon les propriétés. Pour la commune cette hausse se traduira par une recette supplémentaire d'environ 16.000 euros, ce qui portera à 682.000 euros la dotation prévisionnelle pour l'année en cours.

La prochaine feuille mensuelle de juin fera un zoom sur le vote du budget 2024 et l'évolution des comptes de la commune.

En bref

- Une réunion publique a lieu le 27 mai 2024 à 17h à l'espace Glenmor pour tout connaître sur les programmes existants en faveur des continuités écologiques et Breizh Bocage. Afin de lutter contre l'érosion de la biodiversité, Vallons de Haute Bretagne Communauté propose des aides aux propriétaires de terrains pour la réalisation de plantation de haies bocagères et de bosquets.
Informations : jeanne.chevrier@vallonsdehautebretagne.fr / 07 78 70 06 24
- Venez découvrir les ateliers du numériques, organisés tous les vendredis matins au Réso, 26 rue du commandant Charcot. Les sujets du mois ? Discussions libres (« Café numérique ») le 17 mai et le 7 juin, « Les moteurs de recherches sur Internet » le 24 et « L'administration en ligne » le 31 mai.
- La distribution du courrier et des informations institutionnelles est parfois délicate en raison de containers déchets positionnés devant les boîtes aux lettres. Pensez à à ranger vos poubelles de manière à ce qu'elles ne gênent pas l'accès aux boîtes aux lettres.
- Le club de VTT de Pléchéat organise depuis plusieurs années une randonnée VTT/Pédestre/Trail dont une bonne partie passe par la commune de Saint-Senoux. Notre commune accueillera la randonnée qui aura lieu le samedi 1er juin 2024 de 12h à 18h et le dimanche 2 juin 2023 de 7h à 13h.



Mairie - 11 rue des Trois Huchet - 02 99 57 86 20 - saintsenoux.fr

Horaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 > 12h

Jeu : 14h > 18h - 1^{er} samedi du mois : 8h30 > 12h

Permanence élus samedi 4 mai et le samedi 1^{er} juin de 9h30 à 12h

Tirage : 950 exemplaires. Directrice de la publication : Maryline Lair.
Comité de rédaction : Brigitte Marot, Natacha Gendron, Vincent Folatre et Christophe Thomas

Les associations sont seules responsables de la publication de leurs articles.

Maquette/mise en page/distribution : Pix'N'Graph - Tél. 02 99 83 53 93

Pharmacies de garde : 3237



SUIVREZ LES ÉVÈNEMENTS DE LA COMMUNE SUR INTRAMUROS